

**L'ÉDUCATION FACE AUX EXTRÉMISMES IDENTITAIRES ;
LA SEMAINE DU CITOYEN**

Le Site-mémorial du Camp des Milles poursuit ses actions afin de renforcer la vigilance et la responsabilité de chacun face aux racismes, à l'antisémitisme et aux extrémismes identitaires.

Ainsi, du lundi 5 au dimanche 11 décembre 2016, sera organisée une « Semaine du Citoyen » autour de la thématique : *L'éducation face aux extrémismes identitaires.* » Outre la visite de nombreux établissements scolaires, plusieurs événements, destinés à tous les publics, sont prévus dans le cadre de cette semaine hautement symbolique.

> LUNDI 05 DÉCEMBRE 2016

Commémoration de la mort de Nelson Mandela : projection d'un documentaire retraçant sa vie, suivie d'échanges avec des jeunes sur la résistance face aux racismes et aux extrémismes.

> MARDI 06 DÉCEMBRE 2016

- Formations, visite de scolaires et de jeunes en réinsertion.

- Spectacle N°187 : (19h30) en partenariat avec la Compagnie Mémoires Vives et le Centre Socio - Culturel Jean-Paul Coste. Une adaptation libre et pluridisciplinaire du *Diable en France* de Lion Feuchtwanger, écrivain interné au Camp des Milles.

À propos du spectacle : « *Nous sommes dans un futur, proche ou lointain. Un pouvoir autocratique et totalitaire s'est installé par les urnes, porté par la montée des extrémismes identitaires, des racismes, de l'antisémitisme et de la xénophobie. (...) Le Camp des Milles, est réouvert et affecté à l'internement, à la mise en quarantaine et à la guérison des "inutiles", des "malades" et des "déviant". S'y retrouvent des artistes libres penseurs d'origines et d'horizons divers. Comme d'autres avant, ici même, ils vont réaffirmer l'art comme outil de résistance et d'humanité. Comme le firent avant eux les "internés" de 1940, victimes de l'indolence administrative, du "je-m'en-foutisme", du Diable en France.* » Yan Gilg, metteur en scène.

> MERCREDI 07 DÉCEMBRE 2016

- Visites de scolaires, de jeunes et de syndicalistes.

- Spectacle N°187 : représentation destinée aux centres sociaux dans l'après-midi (14h30) et à tous les publics le soir (19h30).

> JEUDI 08 DÉCEMBRE 2016

Visite interactive de plus de 300 scolaires à l'invitation de la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse, partenaire historique de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation.

> VENDREDI 09 DÉCEMBRE 2016

JOURNÉE DU LABEL CITOYEN : PRÉSENTATION DES PROJETS LABELLISÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2016,
EN PRÉSENCE DE MADAME HÉLÈNE GEOFFROY, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, CHARGÉE DE LA VILLE ET DE MONSIEUR GILLES CLAVREUL, DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL À LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME (DILCRA).

Face aux crispations identitaires, les professionnels de l'éducation formelle ou informelle, les acteurs associatifs et les collectivités sont amenés à lutter contre les stéréotypes, les préjugés, les discriminations ethniques ou religieuses. La Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation, avec l'appui de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (DILCRA), du Défenseur des Droits, ainsi que de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, a choisi de soutenir la mobilisation citoyenne de ces professionnels engagés pour les valeurs de la République, qu'ils soient dans des structures publiques ou privées, en leur proposant un dispositif de formation et d'accompagnement, intitulé « *dispositif de labellisation citoyenne* ».

Ce dispositif est mis en place dans le cadre de la Chaire UNESCO « Education à la citoyenneté, sciences de l'Homme et convergence des mémoires » obtenue conjointement par la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation et Aix-Marseille Université.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION NATIONALE DE PARTENARIAT ENTRE LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT EN CHARGE DE LA VILLE ET LA FONDATION DU CAMP DES MILLES – MÉMOIRE ET ÉDUCATION

Visite de plus de 400 jeunes dans le cadre de la politique de la ville d'Apt.

> SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2016 :

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Table ronde regroupant de jeunes universitaires, sur « La prévention des crimes de masse » co-organisée par l'Institut d'Études Humanitaires Internationales d'Aix-Marseille Université, en partenariat avec le réseau NOHA et la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation.

> DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2016

OUVERTURE GRATUITE EXCEPTIONNELLE DU SITE AU PUBLIC

Ouverture : 10h – 18h // Entrée et médiation gratuites (Présentation des volets Historique, Mémorial et Réflexif, suivie d'un parcours libre).

Départs de visites guidées toutes les heures à partir de 10h30. Dernier départ : 16h30. Accès libre aux expositions et espaces du Site-mémorial.

Plus d'informations : campdesmilles.org

Contacts Presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

www.campdesmilles.org

SÉVERINE CANTINI

severine.cantini@campdesmilles.org

+33 (0) 7 77 48 06 79 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Le Site-mémorial du Camp des Milles :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.